



Monsieur Daniel GARRIGUE, maire de Bergerac, député de la Dordogne le Conseil Municipal et le Comité Français pour Yad Vashem

vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie de remise de la médaille des Justes parmi Les Nations

à titre posthume à Jean et Catherine DESCHAMPS

représentés par leurs petits-enfants

Jeannie LE DELEY-TREMOUILLE et Bernard TREMOUILLE

pour avoir sauvé la vie de la Famille URWICZ

Dimanche 2 septembre 2007 à 11 heures

Salle de l'Orangerie - Jardin Perdoux à Bergerac

La médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation, au péril de leur vie.